

LA
FÉDÉRATION
FRANÇAISE DE
SAUVETAGE
ET DE
SECOURISME
PRÉSENTE :

ORGANISÉ PAR L'EPSTN ET LE CD65 FFSS

TARBES

CHAMPIONNATS
DE FRANCE
SAUVETAGE SPORTIF
NATIONALE 2 ET MASTERS

6-7-8 AVRIL 2018

© www.d-elle.fr © 2018 - Photo : Vincent Ghilardi



PISCINE PAUL BOYRIE À TARBES

Entrée Libre

www.ffss.fr



Éditorial du Président de La Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme

L'année 2018 sera encore une année décisive pour la France avec la participation de nos équipes aux Championnats du Monde qui se dérouleront à Adélaïde au mois de Novembre 2018.

D'ici là, les différents athlètes participent à des compétitions de haut niveau tant en eau plate qu'en côtier telles que l'étape des championnats de France de Sauvetage de Nationale 2 et Master en eau plate qui se dérouleront à TARBES du 06 au 08 Avril 2018. Cette compétition regroupe sur 3 journées les catégories Masters, Minimes, Cadets, Juniors et Séniors

Gageons que le savoir faire et la gentillesse de nos amis Tarbais permettront, une nouvelle fois, l'organisation d'une très belle compétition au Centre nautique Paul BOYRIE.

Par avance, je souhaite exprimer mes vifs remerciements à la Communauté d'agglomération du Grand Tarbes, ainsi qu'aux personnels du centre nautique Paul BOYRIE, à tous nos officiels et à l'ensemble des bénévoles des associations du Comité Départemental FFSS des Hautes-Pyrénées qui permettent à nos athlètes de s'exprimer toujours dans des conditions optimales.

Bernard RAPHA
Président de La FFSS



LE MOT du Président du Conseil Départemental des Hautes Pyrénées

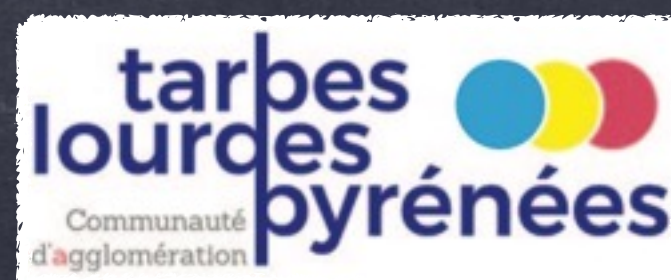
Accueillir sur notre territoire une compétition aussi exigeante que les Championnats de France de sauvetage sportif est une véritable fierté. Cette discipline, particulièrement spectaculaire, mérite en effet tout notre respect et notre attention.

Le temps d'un week-end, les meilleurs nageurs-sauveteurs de France s'affronteront dans le grand bain de la piscine Paul Boyrie. Courage, persévérance et don de soi seront au centre des épreuves. Ce sera aussi l'occasion d'encourager nos nageurs de l'Entente-Pyrénées-Séméac-Tarbes-Natation grâce à qui le sauvetage sportif s'est désormais inscrit dans le paysage départemental. Comme la Fédération française de sauvetage sportif, je tiens à les féliciter pour l'organisation de ce championnat, qui met à l'honneur le savoir-faire des Hautes-Pyrénées en matière d'organisation et d'infrastructures sportives. Le Département est bien entendu à vos côtés pour ce grand plongeon.

Encore une fois, je souhaite réussite et affluence à ce moment de rencontres, propice à la découverte des richesses de notre territoire. Très bonne compétition à toutes et à tous.

Michel PÉLIEU

Président du Département des Hautes-Pyrénées



LE MOT du Président de la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées et Maire de Tarbes

C'est un plaisir et un honneur d'accueillir de nouveau au centre Nautique Paul Boyrie les Championnats de France de sauvetage sportif. Je suis très heureux que la Fédération Française de Sauvetage ait confié une nouvelle fois cette lourde organisation à L'Entente Pyrénées Séméac Tarbes Natation. C'est dire la reconnaissance pour ce club dynamique et les nombreux bénévoles mobilisés pour cette compétition. Je les félicite chaleureusement.

C'est avec une grande satisfaction que la ville de Tarbes et l'Agglomération soutiennent cette compétition.

Je souhaite la bienvenue à tous ces nageurs dont certains découvriront notre ville. J'espère qu'ils auront un peu de temps pour la visiter et profiter pleinement de ses atouts et de son patrimoine.

Je souhaite à tous les participants un bon championnat en espérant qu'ils garderont de leur séjour à Tarbes un excellent souvenir. Et que le meilleur gagne !

Gérard TRÉMÈGUE

Maire de Tarbes

Président de la Communauté d'Agglomération

Tarbes-Lourdes-Pyrénées



LE MOT du Directeur Technique National de La Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme

Tarbes et le centre nautique Paul Boyrie vont à nouveau accueillir des étapes essentielles de notre programme sportif national.

Le championnat de France Masters sera tout d'abord l'occasion de voir s'affronter nos aînés. Force est de constater que le niveau de pratique est devenu excellent au fil des années.

Nul doute que cette compétition sera un excellent moyen de jauger les forces en présence avant les prochains Championnats du Monde de novembre en Australie.

Le championnat de France de Nationale 2 permet depuis trois saisons désormais de fixer un palier incontournable pour nos jeunes pratiquants en les préparant à une accession future au niveau supérieur. La qualité du bassin olympique n'est plus à prouver et il y a fort à penser que les performances seront au rendez-vous de ce week-end pyrénéen.

L'équipe de l'EPSTN aura à cœur, comme les années précédentes, de montrer son savoir-faire et de faire régner sur ce championnat l'ambiance conviviale que nous lui connaissons.

Ils ont toute la confiance de notre fédération. Grâce à eux Tarbes est devenu une place forte de la discipline et une vitrine dont la qualité fait honneur au développement du sauvetage sportif.

Le DTN

Y. LACRAMPE



Organisation de La Compétition



Adresse et contacts

Piscine :

Centre Nautique Paul Boyrie - Avenue d'Altenkirchen - 65 000 Tarbes.

Type de bassin : 50 m, 8 couloirs, chronométrage électronique avec afficheur 8 couloirs (bassin homologué)

Contacts :

Fédération Française de Sauvetage et Secourisme

28 Rue Lacroix 75017 PARIS

Tél : 01 46 27 62 90

E-mail: sport@ffss.fr

Site web: ffss.fr

Entente Pyrénées Séméac Tarbes Natation

Piscine Michel Rauner 65000 SEMEAC

Tél : 05-62-36-51-45

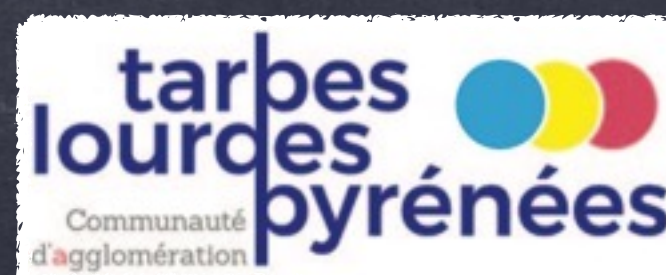
Accès :

Gare SNCF Tarbes.



A 64, sortie 13. Continuer sur la D92E et entrer dans Séméac. Prendre à gauche la N117. Continuer sur l'avenue de Toulouse. Passer un premier rond point puis prendre à gauche la rue Edouard Dallas. Passer le pont d'Alsthom. Au rond-point, prendre à gauche le boulevard N117.

Continuer sur l'avenue de Toulouse. Passer un premier rond-point puis prendre à gauche la rue Edouard Dallas. Passer le pont d'Alsthom. Au rond-point, prendre à gauche le boulevard du Président Kennedy. Passer le rond point du stade Trélut et prendre à droite l'avenue d'Altenkirchen.



Réunions techniques

Championnats de France Masters :

Vendredi 06 avril 2018 à 8h00 Piscine Paul Boyrie Tarbes 65 000, Coté Ouest sous le chapiteau.

Championnats de France N2 :

Vendredi 06 avril 2018 à 19h30 Piscine Paul Boyrie Tarbes 65 000, Coté Ouest sous le chapiteau.

Remarques : Les sauveteurs sous la responsabilité de leur club doivent respecter le règlement intérieur de la piscine qui est affiché à l'entrée la piscine Paul Boyrie.



Règlements des Championnats



Championnats de France Eau plate Masters 2018

Le Championnat de France Masters de sauvetage eau plate est ouvert aux sauveteurs des catégories : Master30 et plus (1987 et avant), licenciés à la F.F.S.S. Ce championnat regroupe l'ensemble des épreuves individuelles du programme sportif Français de la catégorie "Master"

SÉLECTION Individuelles : Aucune

Si un club français présente un (ou plusieurs) sauveteur étranger, ce sauveteur ne pourra prétendre à aucun titre de Champion de France individuel. Il sera néanmoins récompensé et montera à côté du premier français le précédent.

PROGRAMME PRÉVISIONNEL DE LA COMPÉTITION :

Ordre des épreuves : 200m Obstacles, 100m obstacles (à partir de Master50), 100m Mannequin-Palmes, 50m Mannequin, 100m Bouée tube, 100m combiné, 200m Super Sauveteur.

Les épreuves seront courues uniquement en séries, toutes catégories confondues.

RECOMPENSES :

Médailles aux trois premiers hommes et dames par épreuve et par catégorie.

Si un étranger accède au podium, il y aura 2 médailles de la même couleur

MASTER30	MASTER35	MASTER40	MASTER45	MASTER50	MASTER55	MASTER60
1988/1984	1983/1979	1978/1974	1973/1969	1968/1964	1963/1959	1958/1954
30-34 ANS	35-39 ANS	40-44 ANS	45-49 ANS	50-54 ANS	55-59 ANS	60-64 ANS
MASTER65	MASTER70 et +					
1953/1949	1948 et avant					
65-69 ANS	70 ANS et +					



FRAIS D'ENGAGEMENT

Les droits d'inscription sont de **4 euros** par épreuve individuelle. Le calcul des frais d'engagements sera effectué au moment de la saisie informatique des engagements.

Si ces droits ne sont pas acquittés avant la première épreuve le club ne pourra prendre part à la compétition.

Les forfaits réalisés après l'édition de la startlist seront considérés comme un engagement classique et soumis aux frais d'inscription sauf présentation d'un certificat médical de contre indication à la pratique.

Le COMITE DE COURSE

Il aura lieu le matin avant le début des épreuves. Il sera le lieu de la mise en place du jury de la compétition avec les officiels présents, et des changements éventuels du programme de la compétition.

Le règlement des engagements devra s'effectuer à ce moment, sans quoi, les participants ne pourront pas concourir.

LE REGLEMENT EN VIGUEUR EST CELUI DE LA COMMISSION SPORTIVE.

Date Limite des Engagements : **04/04/2018**



Championnats de France 2018 Eau plate Nationale 2

Cette compétition, regroupe les catégories : Minime, Cadet, Junior et Sénior, licenciés à la F.F.S.S. dans un Club.

Ces championnats regroupent l'ensemble des épreuves individuelles : 200m obstacles, 50m mannequin, 100m combiné, 100m Mannequin Palmes, 100m bouée tube, 200m super sauveteur.

Sélections Individuelles :

Seront sélectionnés pour une épreuve les sauveteurs se trouvant dans le ranking de 25^{ème} à la 48^{ème} place (incluse) de cette dernière. Les qualifications devront être réalisés entre le 1/10/2017 et le 4/03/2018.

Les temps devront, obligatoirement, être réalisés sur des compétitions inscrites au calendrier National de la F.F.S.S.

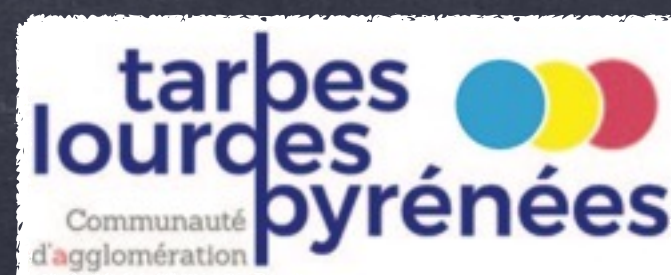
Si un club présente un (ou plusieurs) sauveteur étranger, ce sauveteur aura les mêmes obligations de qualification que les Français, mais ne pourra prétendre à aucun titre de Champion de France. L'accès aux finales de ces participants sera limité au nombre de 2 par finale A et B confondues.

Seule une sélection nationale étrangère pourra participer à ces Championnats sur invitation de la FFSS.

2 sauveteurs étrangers seulement pourront prendre part aux finales A et B confondues.

Sur classement :

INTERDIT



PROGRAMME DE LA COMPETITION

Généralités : 2 journées complètes de compétitions, 4 réunions en séries et/ou finales.

Les séries seront courues toutes catégories confondues.

Les finales seront courues par catégorie.

Les 16 premiers par catégorie marqueront des points.

Horaires : 7h Ouverture des portes / échauffement

7h45 Évacuation du bassin

8h Début compétition

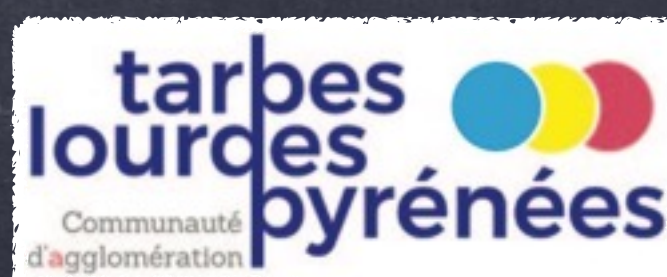
12h Pause

14h Échauffement

15h Début des finales

18h Fin

	Jour 1	Jour 2
Matin Séries	200m OBSTACLES 100m MAN. PALMES 50m MAN.	100m BOUEE TUBE 100m COMBINE 200m SUPER SAUVETEUR
AM Finales	200m OBSTACLES 100m MAN. PALMES 50m MAN.	100m BOUEE TUBE 100m COMBINE 200m SUPER SAUVETEUR



RECOMPENSES

Individuelles : Médailles aux trois premiers hommes et dames pour les catégories minime, cadet, junior, sénior dans chaque épreuve.

Si un étranger accède au podium, il y aura 2 médailles de la même couleur

FRAIS D'ENGAGEMENT

Les droits d'inscription sont de 4 euros par épreuve individuelle et par relais. Le calcul des frais d'engagements sera effectué au moment de la saisie informatique des engagements.

Si ces droits ne sont pas acquittés avant la première épreuve le club ne pourra prendre part à la compétition.

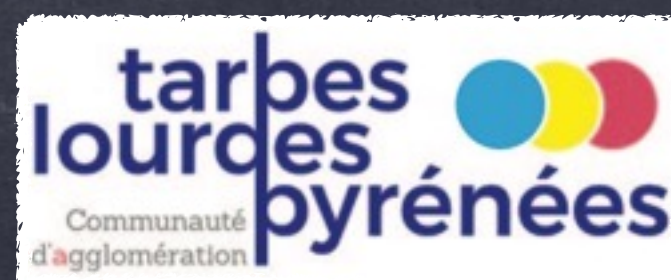
Les forfaits réalisés après l'édition de la startlist seront considérés comme un engagement classique et soumis aux frais d'inscription sauf présentation d'un certificat médical de contre indication à la pratique.

Le Règlement en vigueur est celui de la Commission Sportive.

Période d'engagement : du 07/03/18 au 12/03/2018



Informations complémentaires



ENTRAÎNEMENT

Pour s'entraîner, tous les clubs auront la possibilité d'accéder sans réservation au centre nautique Paul BOYRIE
Le vendredi 6/04 de 18h30 à 19h30 une fois les championnats de France Masters terminés.

PUBLICATION DES PROGRAMMES ET DES RESULTATS

Les Programmes des réunions seront mis en ligne sur le site de la ffss dans la rubrique consacrée au N2. Un exemplaire sera affiché au bord du bassin.

Les résultats seront affichés au fur et à mesure du déroulement de la compétition, dans le hall du Centre Nautique Paul Boyrie (zone d'arrivée, sur la gauche, à proximité du local technique).

Les résultats seront mis en ligne sur le site de l'organisateur et celui de la FFSS, après chaque course en série le matin, à la fin de la réunion pour les finales l'après-midi. Les résultats pourront également être consultés sur le site de la FFSS à la fin de chaque épreuve.

DROIT A L'IMAGE

Le comité d'organisation a missionné un photographe pour réaliser des clichés lors du déroulement de cette compétition. Les nageurs, de par leur inscription et le paiement de leurs engagements, autorisent la presse, les organisateurs à exploiter les images réalisées.

L'autorisation de reproduction, diffusion et publication de l'image du sauveteur est valable pour une durée de 3 années à compter du 06 avril 2018 et consentie à titre gratuit. Dans le cas où le sauveteur ou son représentant légal s'opposerait à ce droit à l'image au profit de la FFSS et de l'EPSTN, il devra en faire la demande écrite avant le début de la compétition.



Formations



Évaluateur ENF 2 - ENF 3

Une formation ENF 2 et une formation ENF 3 seront proposées aux structures souhaitant entrer dans la dynamique de l'ENF et former des évaluateurs pour le niveau ENF2 (Pass'Sport de l'eau) et/ou ENF3 (Pass'Compétition).

DATE :

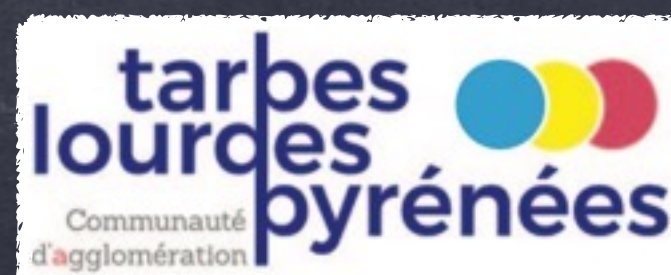
ENF 2 : Le samedi 7/04/18 de 18h à 20h

ENF 3 : Le dimanche de 13h à 14h

Les prérequis pour ces formations sont les suivants :

- Être licencié FFSS
- Avoir un diplôme d'encadrement : diplôme conférant le titre de MNS, initiateur-moniteur de sauvetage sportif, titulaire d'une unité d'enseignement PIC de formateur, titulaire d'une licence, DEUG, DEUST, MASTER en STAPS, BE, DE, BPJEPS ou DESJEPS du secteur sport + titulaire du BNSSA.

Pour s'inscrire, contacter Mathieu Lacroix : mathieu.lacroix@ffss.fr

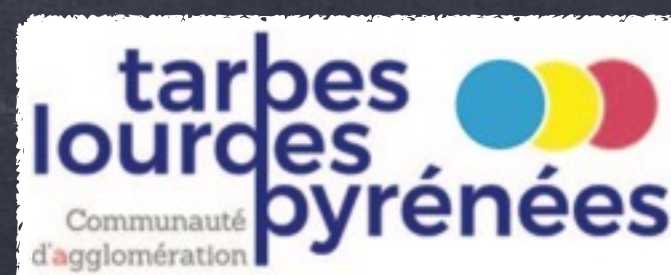


Officiel B et A

Pour les licenciés FFSS qui souhaiteraient obtenir des renseignements et passer leur diplôme d'officiel B ou A veuillez contacter

Isabelle MARC :

isabelle.marc94@gmail.com



Commodités



Hôtel

Citôtel de la Marne - TARBES
4 Avenue De La Marne
65000 TARBES
TÉL : 05 62 93 03 64

HOTEL 1ère Classe - TARBES
Route de Lourdes - Z.I. BASTILLAC
65000 TARBES
0892 707 281 Fax : 05 62 51 24 30

HOTEL FORMULE 1
Rue du 8 mai 1945
65600 SEMEAC
08 91 70 54 04

IBIS BUDGET
Boulevard Président Kennedy
65000 TARBES
08 92 68 31 01 (situé à 100 mètres du Centre Nautique)

HOTEL DE L'AVENUE
80 Avenue Bertrand Barrère
65000 TARBES
05 62 93 06 36 Fax : 05 62 31 09 22

HOTEL IBIS - TARBES ODOS
51, Avenue de Lourdes
65310 TARBES ODOS
05 62 93 51 18 Fax : 05 62 93 51 18

NexHotel
Avenue des Forges TARBES
05 62 360 360 Fax : 05 62 37 50 79



Restauration

L'EPSTN vous propose une restauration sur place le midi, du Vendredi 06 avril à midi au dimanche 08 Avril à midi sous forme de sachets repas

*La Fédération Française de Sauvetage & Secourisme, prend en charge s'ils le désirent la restauration des officiels inscrits sur la feuille de jury de chaque réunion du vendredi midi au dimanche midi inclus. L'inscription à ces repas sera réalisée entre chaque réunion après validation de la feuille de jury.

	Nbre repas			TOTAL
Vendredi 06 avril (midi)		x	8,00€	
Samedi 07 Avril (midi)		x	8,00€	
Dimanche 08 Avril (midi)		x	8,00€	
TOTAL				

RESERVATION ET REGLEMENT AVANT LE vendredi 23 avril 2018

fiche ci-dessous à renvoyer à : EPSTN Piscine Michel Rauner 65600 Séméac

Tel : 05 62 36 51 45 - epstn@sfr.fr - site : www.epstn.fr

Permanence téléphonique tous les jours de la semaine de 9 h 00 à 11 h 00

NOM DU CLUB :

Adresse :

Téléphone : Mail :

Nom du responsable : Tel :

Ci - joint notre réservation par chèque n° à l'ordre d'EPSTN.

Banque.....

